



LE DIRECTEUR GÉNÉRAL  
DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC

Prévisions budgétaires  
**2014-2015 et**

Rapport financier préliminaire  
**2013-2014**

---

Le 31 mars 2014



# Table des matières

<b>Introduction</b> .....	1
---------------------------	---

## **Section 1**

<b>Prévisions budgétaires du Directeur général des élections du Québec 2014-2015</b> .....	3
1.1 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2014-2015 et les prévisions budgétaires 2013-2014 (éléments 01 et 03).....	7
1.2 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2014-2015 et les prévisions budgétaires 2013-2014 (élément 01) .....	9
1.3 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2014-2015 et les prévisions budgétaires 2013-2014 (élément 03) .....	13

## **Section 2**

<b>Rapport financier préliminaire du Directeur général des élections du Québec 2013-2014 – Dépenses estimées au 31 mars 2014</b> .....	19
2.1 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2013-2014 et les dépenses estimées au 31 mars 2014 (éléments 01 et 03).....	21
2.2 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2013-2014 et les dépenses estimées au 31 mars 2014 (élément 01) .....	23
2.3 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2013-2014 et les dépenses estimées au 31 mars 2014 (élément 03) .....	27



# Introduction

Conformément à l'article 543 de la Loi électorale (L.R.Q., c. E-3.3), le Directeur général des élections du Québec remet au président de l'Assemblée nationale ses prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2014-2015.

L'étude des prévisions est confiée à une commission parlementaire, laquelle les approuve et dépose son rapport à l'Assemblée nationale (réf. articles 544 et 546 de la Loi électorale).

Outre les prévisions budgétaires, le directeur général des élections est tenu de fournir aux membres de la Commission parlementaire un rapport financier préliminaire de l'exercice précédent (réf. article 544 de la Loi électorale).

Les données qui apparaissent dans le *Rapport financier préliminaire* indiquent les dépenses estimées au 31 mars 2014. Les informations utilisées pour la production de ce document sont tirées des rapports financiers comptabilisés au 28 février 2014 ainsi que d'une estimation des dépenses pour le mois de mars 2014.



Le total des prévisions budgétaires des dépenses 2014-2015 contenues dans ce rapport est de 42 000 000\$.

Contrairement aux années précédentes, le Secrétariat du Conseil du trésor ne nous a pas fait parvenir notre enveloppe budgétaire pour l'exercice financier 2014-2015. Par conséquent, nous n'avons toujours pas transmis, à l'heure actuelle, de prévisions aux fins de la publication du *Livre des crédits 2014-2015*. Ces renseignements se retrouvent annuellement dans le volume du *Budget de dépenses*, réservé aux crédits et aux plans de dépenses et d'investissements de l'Assemblée nationale et des personnes désignées, au Programme 03 – Administration du système électoral lequel comprend trois éléments :

- **Élément 01 – Gestion interne et soutien;**
- Élément 02 – Commission de la représentation électorale;
- **Élément 03 – Activités électorales.**

À l'élément 01 – Gestion interne et soutien, nous trouvons les prévisions des dépenses reliées à la gestion interne du Directeur général des élections du Québec ainsi qu'au soutien administratif nécessaire à la tenue des activités électorales.

Le Directeur général des élections du Québec fournit à la Commission de la représentation électorale toute l'aide nécessaire à l'accomplissement de ses fonctions, soit les services de son personnel ainsi que les coûts indirects liés à l'utilisation de ses locaux et de son matériel.

L'élément 02 est présenté dans un document distinct.

À l'élément 03 – Activités électorales, sont prévues les dépenses reliées à la tenue d'activités électorales et à certains projets spéciaux. Il est important de noter que les sommes inscrites à cet élément ne le sont qu'à titre indicatif, puisqu'elles peuvent être modifiées si des mandats ou des événements imprévus surviennent en cours d'exercice.

Dans les tableaux qui suivent, nous trouvons une ventilation des prévisions budgétaires par catégorie de dépenses, pour l'élément 01, et par activité électorale, pour l'élément 03.

Le présent budget de 42 000 000 \$ est supérieur à celui de l'an dernier qui était de 41 200 000 \$. Cette augmentation de 800 000 \$ s'explique principalement par l'augmentation de la masse salariale en raison de l'ajout de 20 ETC face aux besoins permanents de ressources supplémentaires (1,4 M\$) et à la suite des augmentations salariales prévues selon les conventions collectives (0,4 M\$).

Par ailleurs, une diminution de la dépense de transfert est prévue (0,6 M\$), découlant de l'anticipation en 2013-2014, des versements faits en vertu du premier alinéa de l'article 82.2 de la Loi électorale.

Néanmoins, précisons qu'une diminution de 0,2 M\$ est prévue relativement au budget des dépenses non récurrentes. Ainsi, du budget supplémentaire de 2,3 M\$ planifié en 2013-2014 pour assumer les activités liées à la tenue des élections générales municipales de novembre 2013, un montant de 0,3 M\$ est reconduit pour assumer les responsabilités liées à la vérification et aux enquêtes relatives à ces dernières élections. De plus, un budget non récurrent de 1,4 M\$ est prévu pour les élections scolaires qui seront tenues en novembre 2014. Également, un budget de 0,4 M\$ sera consacré au financement sectoriel.

Finalement, notons que ces prévisions budgétaires ne tiennent pas compte des crédits qui seront nécessaires pour assumer les dépenses liées aux élections générales du 7 avril 2014. Sur un budget global évalué à 88 M\$ pour cet événement électoral, nous évaluons à 43,5 M\$ le montant qui sera assumé en 2014-2015.

**Programme 03 – Administration du système électoral**

Budget des dépenses (supercatégories et catégories de dépenses)	Éléments			TOTAL Programme 03
	01 Gestion interne et soutien	02 Commission de la représentation électorale	03 Activités électorales	
<b>Rémunération</b>				
Rémunération du personnel permanent	18 625 000	0	0	18 625 000
Rémunération du personnel occasionnel	1 225 000	0	1 139 700	2 364 700
Rémunération du personnel électoral	0	0	388 100	388 100
<b>Total partiel</b>	<b>19 850 000</b>	<b>0</b>	<b>1 527 800</b>	<b>21 377 800</b>
<b>Fonctionnement</b>				
Frais de déplacement	177 700	4 600	431 700	614 000
Contrats de services professionnels	2 351 400	1 900	565 800	2 919 100
Formation, congrès et cotisations	189 600	0	0	189 600
Services de télécommunications	376 000	0	100 500	476 500
Contrats de nature technique	2 480 000	1 500	1 344 900	3 826 400
Taxes foncières, assurances et autres	257 500	0	0	257 500
Location de biens meubles et immeubles	565 500	0	131 000	696 500
Fournitures et autres dépenses	465 900	0	16 700	482 600
Amortissement	900 000	0	450 000	1 350 000
<b>Total partiel</b>	<b>7 763 600</b>	<b>8 000</b>	<b>3 040 600</b>	<b>10 812 200</b>
<b>Transfert</b>				
Allocation aux partis politiques	0	0	9 732 000	9 732 000
Autres dépenses	0	0	78 000	78 000
<b>Total partiel</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>9 810 000</b>	<b>9 810 000</b>
<b>TOTAL</b>	<b>27 613 600</b>	<b>8 000</b>	<b>14 378 400</b>	<b>42 000 000</b>

<b>Effectif total du programme</b>	278	0	0	278
------------------------------------	-----	---	---	-----

Budget d'investissements (supercatégorie)	Éléments			TOTAL
	01	02	03	
<b>Immobilisations</b>	3 500 000	0	1 000 000	4 500 000
<b>TOTAL</b>	<b>3 500 000</b>	<b>0</b>	<b>1 000 000</b>	<b>4 500 000</b>



Les informations financières apparaissant dans ce document démontrent certains écarts entre les prévisions budgétaires 2014-2015 et celles de 2013-2014.

- **Élément 01 – Gestion interne et soutien**

Les prévisions budgétaires des dépenses 2014-2015, s'élevant à 27 613 600 \$, sont supérieures de 2 507 600 \$ à celles de 2013-2014 (réf. page 9). Cette augmentation s'explique principalement par :

- ◇ l'augmentation de la rémunération à la suite de la création de 20 ETC permanents (1,4 M \$) et à la suite des augmentations salariales prévues selon les conventions collectives (0,4 M \$);
- ◇ l'augmentation des dépenses reliées aux contrats de services professionnels (0,5 M\$).

- **Élément 03 – Activités électorales**

Les prévisions budgétaires des dépenses 2014-2015, s'élevant à 14 378 400 \$, sont inférieures de 1 626 100 \$ à celles de 2013-2014 (réf. page 13). Cette diminution s'explique principalement par :

- ◇ la diminution du financement public des entités politiques découlant de l'anticipation des contributions politiques versées pendant l'année électorale 2014 (0,6 M \$);
- ◇ la diminution du budget relié aux élections municipales (1,9 M \$);
- ◇ l'augmentation du budget relié aux élections scolaires, tenues en novembre 2014 (1,4 M \$).



## Section 1.2

### Comparaison entre les prévisions budgétaires 2014-2015 et les prévisions budgétaires 2013-2014

#### Élément 01 – Gestion interne et soutien

Budget des dépenses (supercatégories et catégories de dépenses)	Prévisions budgétaires 2014-2015 ①	Prévisions budgétaires 2013-2014 ②	Écarts ① - ②
<b>Rémunération</b>			
Rémunération du personnel permanent	18 625 000	16 875 000	1 750 000
Rémunération du personnel occasionnel	1 225 000	1 200 000	25 000
<b>Total partiel</b>	<b>19 850 000</b>	<b>18 075 000</b>	<b>1 775 000</b>
<b>Fonctionnement</b>			
Frais de déplacement	177 700	153 600	24 100
Contrats de services professionnels	2 351 400	1 921 600	429 800
Formation, congrès et cotisations	189 600	242 100	(52 500)
Services de télécommunications	376 000	319 000	57 000
Contrats de nature technique	2 480 000	2 520 900	(40 900)
Taxes foncières, assurances et autres	257 500	229 700	27 800
Location de biens meubles et immeubles	565 500	487 000	78 500
Fournitures et autres dépenses	465 900	507 100	(41 200)
Amortissement	900 000	650 000	250 000
<b>Total partiel</b>	<b>7 763 600</b>	<b>7 031 000</b>	<b>732 600</b>
<b>Transfert</b>			
Allocation aux partis politiques	0	0	0
Autres dépenses	0	0	0
<b>Total partiel</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL</b>	<b>27 613 600</b>	<b>25 106 000</b>	<b>2 507 600</b>

<b>Effectif total du programme</b>	278	258	20
------------------------------------	-----	-----	----

Budget d'investissements (supercatégorie)	①	②	① - ②
<b>Immobilisations</b>	3 500 000	2 000 000	1 500 000
<b>TOTAL</b>	<b>3 500 000</b>	<b>2 000 000</b>	<b>1 500 000</b>

### Élément 01 – Gestion interne et soutien

Budget des dépenses (supercatégories et catégories de dépenses)	Écarts
<b>Rémunération</b>	
Rémunération du personnel permanent	1 750 000
Rémunération du personnel occasionnel	25 000
<b>Total partiel</b>	<b>1 775 000</b>
<b>Fonctionnement</b>	
Frais de déplacement	24 100
Contrats de services professionnels	429 800

#### Notes explicatives

##### Rémunération du personnel permanent 1 750 000 \$

Le budget de 18 625 000 \$ correspond à la rémunération de 260 postes permanents.

L'écart est attribuable à l'ajout de 20 effectifs permanents (1 400 000 \$) et aux augmentations salariales prévues selon les conventions collectives (350 000 \$).

##### Rémunération du personnel occasionnel 25 000 \$

Le budget de 1 225 000 \$ représente la masse salariale des 18 ETC servant au remplacement des effectifs permanents, absents pour pré-retraites, maladies, congés parentaux ou autres, au surcroît de travail temporaire et à l'embauche d'étudiants.

##### Frais de déplacement 24 100 \$

L'écart est non significatif.

##### Contrats de services professionnels 429 800 \$

Le budget de 2 351 400 \$ servira principalement à la rémunération de ressources externes, spécialisées en informatique, pour l'entretien des systèmes, la sécurité informatique, l'entretien de la liste électorale permanente (LEP), l'achat de données du Service québécois de changement d'adresse (SQCA) et la mise à jour des sites Web et de l'intranet.

L'écart s'explique par une augmentation prévue des besoins en ressources externes, spécialisées en informatique.

## Section 1.2

### Comparaison entre les prévisions budgétaires 2014-2015 et les prévisions budgétaires 2013-2014

#### Élément 01 – Gestion interne et soutien

Budget des dépenses (supercatégories et catégories de dépenses)	Écarts
<b>Fonctionnement</b>	
Formation, congrès et cotisations	(52 500)
Services de télécommunications	57 000
Contrats de nature technique	(40 900)
Taxes foncières, assurances et autres	27 800
Location de biens meubles et immeubles	78 500

#### Notes explicatives

##### **Formation, congrès et cotisations (52 500 \$)**

L'écart est principalement dû à la diminution des budgets consacrés à la formation des gestionnaires et à certains budgets spéciaux de formation reliés à l'informatique.

##### **Services de télécommunications 57 000 \$**

L'écart s'explique principalement par l'augmentation de la dépense reliée aux communications informatiques et par celles reliées à l'implantation de la téléphonie IP.

##### **Contrats de nature technique (40 900 \$)**

Le budget de 2 480 000 \$ comprend les dépenses de publicité, de promotion, d'impression, de poste et messagerie, les frais d'entretien de l'édifice René-Lévesque et les dépenses reliées aux plans de support informatique en lien avec les équipements et les logiciels.

L'écart est non significatif.

##### **Taxes foncières, assurances et autres 27 800 \$**

Le budget de 257 500 \$ comprend les dépenses reliées aux taxes municipales et scolaires ainsi que la prime d'assurance de la bâtisse.

L'écart s'explique principalement par l'augmentation des taxes municipales.

##### **Location de biens meubles et immeubles 78 500 \$**

Un budget de 565 500 \$ est prévu pour le loyer du Centre de distribution Roger-Lefrançois (CDRL) (412 000 \$), pour le loyer de locaux afin de suppléer au manque d'espace (35 000 \$) ainsi que pour la location d'équipements (118 500 \$).

L'écart s'explique par l'augmentation du coût du loyer du CDRL (37 000 \$) et par la location d'espaces externes (35 000 \$).

## Élément 01 – Gestion interne et soutien

Budget des dépenses (supercatégories et catégories de dépenses)	Écarts
<b>Fonctionnement</b>	
Fournitures et autres dépenses	(41 200)
Amortissement	250 000
<b>Total partiel</b>	<b>732 600</b>
<b>Transfert</b>	
Allocation aux partis politiques	0
Autres dépenses	0
<b>Total partiel</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL</b>	<b>2 507 600</b>

Budget d'investissements (supercatégorie)	Écart
<b>Immobilisations</b>	1 500 000
<b>TOTAL</b>	<b>1 500 000</b>

## Notes explicatives

**Fournitures et autres dépenses (41 200 \$)**

Le budget de 465 900 \$ comprend les dépenses d'achat en fournitures et en matériel non capitalisables, en logiciels et licences ainsi qu'en frais d'électricité.

L'écart est non significatif.

**Amortissement 250 000 \$**

L'écart est principalement dû à l'amortissement des nouveaux biens acquis en 2013-2014.

**Immobilisations 1 500 000 \$**

Le budget de 3 500 000 \$ servira principalement pour les travaux d'aménagement des nouveaux espaces loués à compter de 2015-2016 pour pallier le manque d'espace (1 800 000 \$).

À cet égard, une offre de location d'une durée de 10 ans a été signée en 2013-2014 visant l'occupation d'une superficie de 30 000 pi carrés d'un édifice à construire dans un secteur à proximité de l'édifice appartenant au DGE.

Le budget servira également à la mise en place d'une infrastructure de stockage, à l'implantation de la téléphonie IP et au renforcement de la sécurité du réseau informatique (1 000 000 \$).

## Section 1.3

### Comparaison entre les prévisions budgétaires 2014-2015 et les prévisions budgétaires 2013-2014

#### Élément 03 – Activités électorales

Budget des dépenses	Prévisions budgétaires 2014-2015	Prévisions budgétaires 2013-2014	Écarts
	①	②	① - ②
<b>Activités électorales</b>			
Communication avec les directeurs du scrutin (DS)	357 800	416 000	(58 200)
Comité des DS	29 000	23 800	5 200
Recrutement des DS et des directeurs adjoints du scrutin (DAS)	29 600	166 100	(136 500)
Formation pour les activités électorales	85 000	340 000	(255 000)
Formation Réseau de soutien	0	13 100	(13 100)
Formation Gestion des événements provinciaux (GEP)	22 500	0	22 500
Mise à jour des sections de vote	27 500	29 000	(1 500)
Commission permanente de révision	132 300	358 600	(226 300)
Avis sur le financement des partis politiques	93 700	45 700	48 000
Unité spéciale d'enquête	0	1 029 200	(1 029 200)
Financement sectoriel	375 000	0	375 000
Enquêtes et poursuites	922 300	326 600	595 700
Commission Charbonneau	0	15 000	(15 000)
Budget non récurrent :			
▪ Élections municipales	535 200	2 484 200	(1 949 000)
▪ Élections scolaires	1 508 500	81 500	1 427 000
Amortissement	450 000	400 000	50 000
<b>Total partiel</b>	<b>4 568 400</b>	<b>5 728 800</b>	<b>(1 160 400)</b>
<b>Transfert</b>			
Allocation annuelle aux partis politiques	9 082 000	8 953 700	128 300
Appariement annuel	650 000	1 250 000	(600 000)
Frais de vérification des partis politiques	78 000	72 000	6 000
<b>Total partiel</b>	<b>9 810 000</b>	<b>10 275 700</b>	<b>(465 700)</b>
<b>TOTAL</b>	<b>14 378 400</b>	<b>16 004 500</b>	<b>(1 626 100)</b>
<b>Budget d'investissements (supercatégorie)</b>	<b>①</b>	<b>②</b>	<b>① - ②</b>
<b>Immobilisations</b>	1 000 000	1 000 000	0
<b>TOTAL</b>	<b>1 000 000</b>	<b>1 000 000</b>	<b>0</b>

### Élément 03 – Activités électorales

Budget des dépenses	Écarts
<b>Activités électorales</b>	
Communication avec les directeurs du scrutin (DS)	(58 200)
Comité des DS	5 200
Recrutement des DS et des directeurs adjoints du scrutin (DAS)	(136 500)
Formation pour les activités électorales	(255 000)
Formation Réseau de soutien	(13 100)

#### Notes explicatives

##### Communication avec les directeurs du scrutin (DS) (58 200 \$)

Le budget de 357 800 \$ servira à maintenir un lien Internet avec les 125 DS, à louer un espace à leur résidence et à les rémunérer 36 heures dans l'année.

L'écart provient principalement de la diminution du budget consacré à l'acquisition de matériel informatique non capitalisable et au maintien du lien de communication informatique avec les DS (40 000 \$).

De plus, une diminution de trois heures de rémunération pendant la période électorale en avril 2014 sera effectuée (17 000 \$).

##### Comité des DS 5 200 \$

Un budget de 29 000 \$ servira à organiser deux rencontres avec dix DS afin de les consulter sur divers sujets.

##### Recrutement des DS et des directeurs adjoints du scrutin (DAS) (136 500 \$)

Le budget de 29 600 \$ servira à sélectionner de nouveaux DAS dans 25 circonscriptions.

##### Formation pour les activités électorales (255 000 \$)

Le budget de 85 000 \$ servira à former les nouveaux DAS sur le processus électoral.

Il est prévu former 35 DAS, comparativement à 120 nouveaux DS et DAS en 2013-2014.

##### Formation Réseau de soutien (13 100 \$)

Aucun budget n'est prévu en 2014-2015 pour former de nouvelles ressources pour soutenir les nouveaux DS ou suppléer aux besoins lors du départ ou de l'incapacité d'agir de certains DS.

## Élément 03 – Activités électorales

Budget des dépenses	Écarts
<b>Activités électorales</b>	
Formation <i>Gestion des événements provinciaux (GEP)</i>	22 500
Mise à jour des sections de vote	(1 500)
Commission permanente de révision	(226 300)
Avis sur le financement des partis politiques	48 000

## Notes explicatives

**Formation *Gestion des événements Provinciaux (GEP)*****22 500 \$**

Un budget de 22 500 \$ servira à valider le contenu d'une nouvelle formation sur le système GEP et à former dix DS sur ce système.

**Mise à jour des sections de vote****(1 500 \$)**

Le budget de 27 500 \$ servira à effectuer du travail de délimitation des sections de vote dans des circonscriptions.

**Commission permanente de révision****(226 300 \$)**

« Afin d'assurer de façon continue la mise à jour de la liste électorale permanente, le directeur général des élections établit à son bureau une commission permanente de révision. » (Article 40.12.1 de la Loi électorale). Cette commission est composée de représentants des partis politiques représentés à l'Assemblée nationale.

Pour 2014-2015, un budget de 132 300 \$ est prévu à cette fin.

L'écart est dû à l'arrêt des travaux pendant les périodes électorales provincial et scolaire.

**Avis sur le financement des partis politiques****48 000 \$**

Le budget de 93 700 \$ représente les frais prévus, à la Loi électorale, pour la publication des avis sur le financement des partis politiques autorisés.

L'écart est principalement dû à l'augmentation prévue des avis au niveau scolaire.

### Élément 03 – Activités électorales

Budget des dépenses	Écarts
<b>Activités électorales</b>	
Unité spéciale d'enquête	(1 029 200)
Financement sectoriel	375 000
Enquêtes et poursuites	595 700
Commission Charbonneau	(15 000)

#### Notes explicatives

##### Unité spéciale d'enquête (1 029 200 \$)

En 2013-2014, un budget de 1 029 200 \$ a été consacré aux activités d'une unité de travail mis sur pied en décembre 2012, dont la mission était de documenter, d'analyser, de détecter, d'enquêter, tant sur le plan provincial que municipal et scolaire, et ce, dans la perspective de veiller à ce que les représentants des entités politiques adhèrent à une application conforme des règles de financement au regard de la Loi électorale.

À compter de 2014-2015, cette unité de travail sera intégrée au sein des activités régulières du DGEQ en matière de vérifications et d'enquêtes.

##### Financement sectoriel 375 000 \$

Ce poste budgétaire a été créé pour consacrer un budget de 375 000 \$ à des services juridiques dans le cadre des dossiers de financement sectoriel.

##### Enquêtes et poursuites 595 700 \$

Le budget de 922 300 \$ représente principalement les salaires des enquêteurs, de la Direction des affaires juridiques, affectés à des mandats faisant suite à des activités électorales ou des dossiers reliés au financement des partis politiques.

L'écart s'explique par l'intégration des ressources de l'*Unité spéciale d'enquête*.

##### Commission Charbonneau (15 000 \$)

Aucun budget n'est consacré en 2014-2015 pour les frais de déplacement reliés à la présence de l'institution à titre d'intervenant à la Commission Charbonneau.

Les travaux de la Commission seront suivis à distance à partir des bureaux du DGE.

## Section 1.3

### Comparaison entre les prévisions budgétaires 2014-2015 et les prévisions budgétaires 2013-2014

#### Élément 03 – Activités électorales

Budget des dépenses	Écarts
<b>Activités électorales</b>	
Budget non récurrent :	
▪ Élections municipales	(1 949 000)
▪ Élections scolaires	1 427 000

#### Notes explicatives

##### Élections municipales (1 949 000 \$)

Un budget de 535 200 \$ est relié aux responsabilités du Directeur général des élections du Québec à la suite des élections municipales du 3 novembre 2013.

Après les élections municipales, les rapports de dépenses électorales sont soumis à une vérification des trésoriers municipaux qui agissent à ce moment sous l'autorité du DGE, lequel révise néanmoins un certain nombre de dossiers. De plus, des enquêtes sont effectuées à la suite des plaintes reçues au DGE.

##### Élections scolaires 1 427 000 \$

Le budget de 1 508 500 \$ est essentiellement prévu pour une campagne d'information (650 000 \$) et pour l'envoi d'un avis (525 000 \$) à chaque adresse pour laquelle aucun électeur n'est inscrit à la liste électorale permanente (avis en vertu de l'article 53 de la Loi sur les élections scolaires).

De plus, du personnel temporaire, nécessaire pour absorber le surplus de travail, est également prévu (210 000 \$).

### Élément 03 – Activités électorales

Budget des dépenses	Écarts
<b>Activités électorales</b>	
Amortissement	50 000
<b>Total partiel</b>	<b>(1 160 400)</b>
<b>Transfert</b>	
Allocation annuelle aux partis politiques	128 300
Appariement annuel	(600 000)
Frais de vérification des partis politiques	6 000
<b>Total partiel</b>	<b>(465 700)</b>
<b>TOTAL</b>	<b>(1 626 100)</b>

Budget d'investissements (supercatégorie)	Écart
Immobilisations	(0)
<b>TOTAL</b>	<b>(0)</b>

#### Notes explicatives

**Amortissement** 50 000 \$

L'écart est non significatif.

**Allocation annuelle aux partis politiques** 128 300 \$

Depuis l'adoption du projet de loi n° 2, Loi modifiant la Loi électorale afin de réduire la limite des contributions par électeur, de diminuer le plafond des dépenses électorales et de rehausser le financement public des partis politiques du Québec, en décembre 2012, l'allocation annuelle par électeur est passée de 0,82 \$ à 1,50 \$, indexée le 1<sup>er</sup> janvier de chaque année. Au 1<sup>er</sup> janvier 2014, l'allocation annuelle est fixée à 1,51 \$ par électeur. L'augmentation prévue pour 2014-2015 représente 128 300 \$.

**Appariement annuel** (600 000 \$)

La loi prévoit, à certaines conditions, le versement de montants aux entités politiques autorisées visées par la Loi électorale en fonction des montants qui leur sont versés à titre de contribution. La diminution prévue en 2014-2015 (600 000 \$) s'explique par l'augmentation anticipée des contributions versées par les électeurs aux entités politiques au cours des trois premiers mois de l'année civile 2014, par rapport à la même période au cours de l'année 2015.

**Frais de vérification des partis politiques** 6 000 \$

Le budget de 78 000 \$ correspond au remboursement de la moitié des frais de vérification des partis politiques autorisés selon l'article 112 de la Loi électorale.

**Immobilisations** (0 \$)

Un budget de 1 000 000 \$ est prévu, notamment pour le développement de nouveaux systèmes informatiques.

## Programme 03 – Administration du système électoral

Budget des dépenses (supercatégories et catégories de dépenses)	Éléments			TOTAL Programme 03
	01 Gestion interne et soutien	02 Commission de la représentation électorale	03 Activités électorales	
<b>Rémunération</b>				
Rémunération du personnel permanent	15 400 000	0	48 000	15 448 000
Rémunération du personnel occasionnel	1 675 000	0	3 564 500	5 239 500
Rémunération du personnel électoral	0	0	20 518 000	20 518 000
<b>Total partiel</b>	<b>17 075 000</b>	<b>0</b>	<b>24 130 500</b>	<b>41 205 500</b>
<b>Fonctionnement</b>				
Frais de déplacement	132 500	12 600	1 241 100	1 386 200
Contrats de services professionnels	2 069 300	15 900	343 000	2 428 200
Formation, congrès et cotisations	124 100	0	4 400	128 500
Services de télécommunications	306 100	0	1 375 000	1 681 100
Contrats de nature technique	2 096 700	22 500	13 368 900	15 488 100
Taxes foncières, assurances et autres	262 300	0	0	262 300
Location de biens meubles et immeubles	496 200	2 000	3 028 300	3 526 500
Fournitures et autres dépenses	490 000	0	1 176 800	1 666 800
Amortissement	700 000	0	265 000	965 000
<b>Total partiel</b>	<b>6 677 200</b>	<b>53 000</b>	<b>20 802 500</b>	<b>27 532 700</b>
<b>Transfert</b>				
Allocation et appariement annuel	0	0	10 837 500	10 837 500
Allocation et appariement supplémentaire	0	0	6 210 000	6 210 000
Remboursement des dépenses électorales	0	0	72 000	72 000
Autres dépenses	0	0	67 000	67 000
<b>Total partiel</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>17 186 500</b>	<b>17 186 500</b>
<b>TOTAL</b>	<b>23 752 200</b>	<b>53 000</b>	<b>62 119 500</b>	<b>85 924 700</b>
<b>Budget d'investissements (supercatégorie)</b>	<b>Éléments</b>			<b>TOTAL</b>
	<b>01</b>	<b>02</b>	<b>03</b>	
<b>Immobilisations</b>	1 385 000	0	900 000	2 285 000
<b>TOTAL</b>	<b>1 385 000</b>	<b>0</b>	<b>900 000</b>	<b>2 285 000</b>



## Section 2.1 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2013-2014 et les dépenses estimées au 31 mars 2014 (éléments 01 et 03)

Dans les tableaux qui suivent, nous trouvons une ventilation des prévisions budgétaires et des dépenses estimées par catégorie de dépenses, pour l'élément 01, et par activité électorale, pour l'élément 03.

- **Élément 01 – Gestion interne et soutien**

Les dépenses estimées au 31 mars 2014 sont inférieures de 1 353 800 \$ aux prévisions budgétaires 2013-2014 qui étaient de 25 106 000 \$ (réf. page 23). L'écart de 5 % entre les dépenses estimées et les prévisions budgétaires s'explique par une diminution des dépenses salariales attribuables à des postes permanents non pourvus durant l'exercice financier et des dépenses de fonctionnement moindre que les prévisions budgétaires, principalement au niveau des contrats de nature technique.

- **Élément 03 – Activités électorales**

Les dépenses estimées au 31 mars 2014 sont supérieures de 46 115 000 \$ aux prévisions qui étaient de 16 004 500 \$ (réf. page 27).

Cet écart s'explique principalement par :

- ◇ le coût des élections partielles tenues le 9 décembre 2013 dans les circonscriptions d'Outremont et de Viau (1,0 M\$);
- ◇ la réalisation d'activités préparatoires et le réapprovisionnement du matériel électoral pour les élections générales tenues en 2014 (4,5 M\$);
- ◇ la portion dépensée en mars 2014 relative aux élections générales du 7 avril 2014 (39,3 M\$);
- ◇ l'appariement annuel versé aux entités politiques en vertu du premier alinéa de l'article 82.2 de la Loi électorale (0,7 M\$);
- ◇ le coût résiduel des élections générales du 4 septembre 2012 (0,5 M\$).



## Section 2.2

### Comparaison entre les prévisions budgétaires 2013-2014 et les dépenses estimées au 31 mars 2014

#### Élément 01 – Gestion interne et soutien

Budget des dépenses (supercatégories et catégories de dépenses)	Prévisions budgétaires 2013-2014 ①	Dépenses estimées au 31 mars 2014 ②	Écarts ① - ②
<b>Rémunération</b>			
Rémunération du personnel permanent	16 875 000	15 400 000	1 475 000
Rémunération du personnel occasionnel	1 200 000	1 675 000	(475 000)
<b>Total partiel</b>	<b>18 075 000</b>	<b>17 075 000</b>	<b>1 000 000</b>
<b>Fonctionnement</b>			
Frais de déplacement	153 600	132 500	21 100
Contrats de services professionnels	1 921 600	2 069 300	(147 700)
Formation, congrès et cotisations	242 100	124 100	118 000
Services de télécommunications	319 000	306 100	12 900
Contrats de nature technique	2 520 900	2 096 700	424 200
Taxes foncières, assurances et autres	229 700	262 300	(32 600)
Location de biens meubles et immeubles	487 000	496 200	(9 200)
Fouritures et autres dépenses	507 100	490 000	17 100
Amortissement	650 000	700 000	(50 000)
<b>Total partiel</b>	<b>7 031 000</b>	<b>6 677 200</b>	<b>353 800</b>
<b>Transfert</b>			
Allocation aux partis politiques	0	0	0
Allocation électorale	0	0	0
Remboursement des dépenses électorales	0	0	0
Autres dépenses	0	0	0
<b>Total partiel</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL</b>	<b>25 106 000</b>	<b>23 752 200</b>	<b>1 353 800</b>
<b>Budget d'investissements (supercatégorie)</b>	<b>①</b>	<b>②</b>	<b>① - ②</b>
<b>Immobilisations</b>	2 000 000	1 385 000	615 000
<b>TOTAL</b>	<b>2 000 000</b>	<b>1 385 000</b>	<b>615 000</b>

### Élément 01 – Gestion interne et soutien

Budget des dépenses (supercatégories et catégories de dépenses)	Écarts
<b>Rémunération</b>	
Rémunération du personnel permanent	1 475 000
Rémunération du personnel occasionnel	(475 000)
<b>Total partiel</b>	<b>1 000 000</b>
<b>Fonctionnement</b>	
Frais de déplacement	21 100
Contrats de services professionnels	(147 700)
Formation, congrès et cotisations	118 000

#### Notes explicatives

##### Rémunération du personnel permanent 1 475 000 \$

L'écart de 8,7 % provient de postes non pourvus durant une certaine période de l'exercice financier.

##### Rémunération du personnel occasionnel (475 000 \$)

L'écart de 39,6 % s'explique par l'embauche plus élevée que prévu d'effectifs supplémentaires destinés au remplacement des effectifs permanents, absents pour préretraites, maladies, congés parentaux ou autres, au surcroît de travail temporaire et à l'embauche d'étudiants.

##### Frais de déplacement 21 100 \$

L'écart de 13,7 % s'explique par le fait que les frais de déplacement ont été moins élevés que ceux prévus.

##### Contrats de services professionnels (147 700 \$)

L'écart de 7,7 % provient principalement de l'utilisation plus élevée que prévu des ressources externes spécialisées en gestion des ressources humaines (80 000 \$) et celles reliées à l'informatique (70 000 \$). De plus, l'impartition de la paie n'était pas prévue au moment de l'élaboration du budget 2013-2014 (75 000 \$).

Par ailleurs, des projets concernant les communications, le site Web et l'extranet ont été reportés ou annulés (50 000 \$).

##### Formation, congrès et cotisations 118 000 \$

L'écart de 48,7 % s'explique principalement par le fait que les activités de formation ont été moindres que prévu.

## Section 2.2

### Comparaison entre les prévisions budgétaires 2013-2014 et les dépenses estimées au 31 mars 2014

#### Élément 01 – Gestion interne et soutien

Budget des dépenses (supercatégories et catégories de dépenses)	Écarts
<b>Fonctionnement</b>	
Services de télécommunications	12 900
Contrats de nature technique	424 200
Taxes foncières, assurances et autres	(32 600)
Location de biens meubles et immeubles	(9 200)
Fournitures et autres dépenses	17 100
Amortissement	(50 000)
<b>Total partiel</b>	<b>353 800</b>
<b>Transfert</b>	
Allocation aux partis politiques	0
Allocation électorale	0
Remboursement des dépenses électorales	0
Autres dépenses	0
<b>Total partiel</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 353 800</b>

#### Notes explicatives

##### Services de télécommunications 12 900 \$

L'écart de 4,0 % est non significatif.

##### Contrats de nature technique 424 200 \$

Ce poste budgétaire inclut les dépenses de publicité, de promotion, d'impression, de poste et messagerie, les frais d'entretien de la bâtisse et les dépenses reliées aux plans de support informatique en lien avec les équipements et les logiciels.

L'écart de 16,8 % s'explique du fait que certaines dépenses ont été moindres que prévu, principalement au niveau des plans de support informatique (145 000 \$) et des dépenses consacrées à la publicité et promotion (105 000 \$). Des travaux relatifs à l'entretien de la bâtisse et du stationnement ont aussi été reportés (170 000 \$).

##### Taxes foncières, assurances et autres (32 600 \$)

L'écart de 14,2 % s'explique principalement par l'augmentation des taxes municipales.

##### Location de biens meubles et immeubles (9 200 \$)

Ce poste budgétaire comprend le loyer du Centre de distribution Roger-Lefrançois ainsi que les différentes locations d'équipements.

L'écart de 1,9 % est non significatif.

##### Fournitures et autres dépenses 17 100 \$

L'écart de 3,4 % est non significatif.

##### Amortissement (50 000 \$)

L'écart de 7,7 % s'explique principalement par les acquisitions d'immobilisations plus élevées que prévu.

## Section 2.2

Comparaison entre les prévisions budgétaires 2013-2014  
et les dépenses estimées au 31 mars 2014

### Élément 01 – Gestion interne et soutien

Budget d'investissements (supercatégorie)	Écart
Immobilisations	615 000
<b>TOTAL</b>	<b>615 000</b>

Notes explicatives	
<b>Immobilisations</b>	<b>615 000 \$</b>
Acquisitions :	
▪ Équipements informatiques et de bureau	<u>1 385 000 \$</u>

## Élément 03 – Activités électorales

Budget des dépenses	Prévisions budgétaires 2013-2014	Dépenses estimées au 31 mars 2014	Écarts
	①	②	① - ②
<b>Activités électorales</b>			
Unité spéciale d'enquête	1 029 200	696 100	333 100
Communication avec les directeurs du scrutin (DS)	416 000	404 000	12 000
Comité des DS	23 800	28 000	(4 200)
Recrutement des DS et des directeurs adjoints du scrutin (DAS)	166 100	198 400	(32 300)
Formation pour les activités électorales	340 000	274 000	66 000
Formation Réseau de soutien	13 100	0	13 100
Mise à jour des sections de vote	29 000	10 000	19 000
Élections scolaires	81 500	79 700	1 800
Avis sur le financement des partis politiques	45 700	67 200	(21 500)
Commission permanente de révision	358 600	288 900	69 700
Enquêtes et poursuites	326 600	369 700	(43 100)
Commission Charbonneau	15 000	0	15 000
Autres projets et mandats	0	959 300	(959 300)
Budget non récurrent :			
▪ Élections municipales	2 484 200	2 764 700	(280 500)
Amortissement	400 000	265 000	135 000
Élections partielles du 9 décembre 2013 (Outremont et Viau)	0	1 000 000	(1 000 000)
Activités préparatoires et réapprovisionnement du matériel électoral pour les élections générales du 7 avril 2014	0	4 520 000	(4 520 000)
Élections générales du 7 avril 2014	0	39 290 000	(39 290 000)
<b>Total partiel</b>	<b>5 728 800</b>	<b>51 215 000</b>	<b>(45 486 200)</b>
<b>Transfert</b>			
Allocation annuelle aux partis politiques	8 953 700	8 887 500	66 200
Appariement annuel	1 250 000	1 950 000	(700 000)
Frais de vérification des partis politiques	72 000	67 000	5 000
<b>Total partiel</b>	<b>10 275 700</b>	<b>10 904 500</b>	<b>(628 800)</b>
<b>TOTAL</b>	<b>16 004 500</b>	<b>62 119 500</b>	<b>(46 115 000)</b>
<b>Budget d'investissements (supercatégorie)</b>	<b>①</b>	<b>②</b>	<b>① - ②</b>
<b>Immobilisations</b>	1 000 000	900 000	100 000
<b>TOTAL</b>	<b>1 000 000</b>	<b>900 000</b>	<b>100 000</b>

### Élément 03 – Activités électorales

Budget des dépenses	Écarts
<b>Activités électorales</b>	
Unité spéciale d'enquête	333 100
Communication avec les DS	12 000
Comité des DS	(4 200)
Recrutement des DS et des DAS	(32 300)

#### Notes explicatives

##### Unité spéciale d'enquête 333 100 \$

Ce budget a servi à mettre en place une unité de travail, en décembre 2012, dont la mission était de documenter, d'analyser, de détecter, d'enquêter, tant sur le plan provincial que municipal et scolaire, et ce, dans la perspective de veiller à ce que les représentants des entités politiques adhèrent à une application conforme des règles de financement au regard de la Loi électorale.

L'écart s'explique par les ressources affectées au Service d'enquête et au projet *Enquêtes et poursuites*.

##### Communication avec les DS 12 000 \$

Ce budget a servi à rémunérer 30 heures aux 125 DS, à maintenir des liens téléphoniques et Internet avec eux ainsi qu'à louer un espace à leur résidence.

L'écart est non significatif.

##### Comité des DS (4 200 \$)

Ce budget a servi à organiser deux rencontres avec dix DS afin de les consulter sur divers sujets.

L'écart est non significatif.

##### Recrutement des DS et des DAS (32 300 \$)

Le dépassement de 32 300 \$ s'explique principalement par l'embauche de personnel temporaire supplémentaire pour tenir le concours de recrutement de 55 directeurs du scrutin (14 000 \$) et par une sous-évaluation du budget des frais de déplacement associés à ce concours (10 000 \$).

## Élément 03 – Activités électorales

Budget des dépenses	Écarts
<b>Activités électorales</b>	
Formation pour les activités électorales	66 000
Formation Réseau de soutien	13 100
Mise à jour des sections de vote	19 000
Élections scolaires	1 800
Avis sur le financement des partis politiques	(21 500)
Commission permanente de révision	69 700

## Notes explicatives

**Formation pour les activités électorales 66 000 \$**

L'écart s'explique par le fait que 93 personnes (DS et DAS) ont été formées alors qu'il avait été prévu de former 120 personnes en 2013-2014.

**Formation Réseau de soutien 13 100 \$**

La formation prévue en 2013-2014 n'a pas eu lieu.

**Mise à jour des sections de vote 19 000 \$**

Le travail de délimitation des sections de vote, effectué au cours de l'exercice 2013-2014, a été moindre que prévu.

**Élections scolaires 1 800 \$**

Le budget a servi principalement à publier les annonces des candidats, à effectuer des envois par la poste et par messagerie de même qu'à l'embauche du personnel temporaire pour débiter certains travaux relatifs aux élections scolaires de novembre 2014.

L'écart est non significatif.

**Avis sur le financement des partis politiques (21 500 \$)**

Le budget 2013-2014 a été sous-évalué.

**Commission permanente de révision 69 700 \$**

La diminution de la dépense par rapport au budget provient du fait que la Commission n'aura pas siégé de juillet à décembre vu la tenue des élections municipales le 3 novembre 2013. Après une reprise des travaux en janvier 2014, la Commission les a suspendus à nouveau à compter du 5 mars, le jour du décret pour les élections générales du 7 avril 2014.

## Élément 03 – Activités électorales

Budget des dépenses	Écarts
<b>Activités électorales</b>	
Enquêtes et poursuites	(43 100)
Commission Charbonneau	15 000
Autres projets et mandats	(959 300)
Budget non récurrent :	
• Élections municipales	(280 500)
Amortissement	135 000

## Notes explicatives

**Enquêtes et poursuites (43 100 \$)**

L'écart s'explique principalement par l'augmentation de la masse salariale des enquêteurs comparativement à ce qui a été initialement prévu pour 2013-2014.

**Commission Charbonneau 15 000 \$**

Les travaux de la Commission Charbonneau sont maintenant suivis à distance à partir des bureaux du DGE.

**Autres projets et mandats (959 300 \$)**

En 2013-2014, les dépenses de 959 300 \$ ont servi principalement à :

- réaliser une campagne d'information concernant le projet de loi n° 26, loi modifiant la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités en matière de financement (2013, chapitre 7) (387 000 \$);
- assurer la dépense des coûts résiduels des élections générales du 4 septembre 2012 (500 000 \$);
- assumer les dépenses des coûts résiduels pour une campagne d'information effectuée en 2012-2013 concernant le projet de loi n° 2 (2012, chapitre 26) (67 300 \$).

**Élections municipales (280 500 \$)**

La dépense engagée à ce poste budgétaire (2 764 700 \$) a servi à soutenir les municipalités pour la tenue des élections du 3 novembre 2013.

L'écart provient principalement de l'embauche supplémentaire d'employés temporaires (167 000 \$) ainsi que de dépenses de fonctionnement plus élevées que prévu.

**Amortissement 135 000 \$**

L'écart provient principalement du report à un exercice ultérieur de la mise en service d'acquisitions d'immobilisations effectuées en 2013-2014.

## Section 2.3 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2013-2014 et dépenses estimées au 31 mars 2014

### Élément 03 – Activités électorales

Budget des dépenses	Écarts
<b>Activités électorales</b>	
Élections partielles du 9 décembre 2013 (Outremont et Viau)	(1 000 000)
Activités préparatoires et réapprovisionnement du matériel électoral pour les élections générales du 7 avril 2014	(4 520 000)
Élections générales du 7 avril 2014	(39 290 000)
<b>Total partiel</b>	<b>(45 486 200)</b>
<b>Transfert</b>	
Allocation annuelle aux partis politiques	66 200
Appariement annuel	(700 000)
Frais de vérification des partis politiques	5 000
<b>Total partiel</b>	<b>(628 800)</b>
<b>TOTAL</b>	<b>(46 115 000)</b>

#### Notes explicatives

##### Élections partielles du 9 décembre 2013 (Outremont et Viau) (1 000 000 \$)

Cette dépense représente le coût des élections partielles tenues le 9 décembre 2013.

##### Activités préparatoires et réapprovisionnement du matériel électoral pour les élections générales du 7 avril 2014 (4 520 000 \$)

Cette dépense représente les coûts assumés au cours de l'exercice 2013-2014 pour la préparation des élections générales du 7 avril 2014.

##### Élections générales du 7 avril 2014 (39 290 000 \$)

Cette dépense représente les coûts assumés au cours de l'exercice 2013-2014 pour les élections générales tenues le 7 avril 2014.

##### Allocation annuelle aux partis politiques 66 200 \$

L'écart provient de l'indexation au 1<sup>er</sup> janvier 2014 qui est moindre que celle qui était prévue.

##### Appariement annuel (700 000 \$)

L'écart provient de l'augmentation anticipée des contributions versées par les électeurs aux entités politiques pendant l'année électorale, entraînant une augmentation de l'appariement des contributions versées, prévue pour mars 2014, en vertu du premier alinéa de l'article 82.2 de la Loi électorale.

##### Frais de vérification des partis politiques 5 000 \$

Ce poste budgétaire correspond au remboursement de la moitié des frais de vérification des partis politiques autorisés, selon l'article 112 de la Loi électorale.

L'écart est non significatif.

**Section 2.3** Comparaison entre les prévisions budgétaires 2013-2014  
et dépenses estimées au 31 mars 2014

**Élément 03 – Activités électorales**

Budget d'investissements (supercatégorie)	Écarts
Immobilisations	100 000
<b>TOTAL</b>	<b>(46 115 000)</b>

Notes explicatives	
<b>Immobilisations</b>	<b>100 000 \$</b>
Acquisitions :	
▪ Matériel informatique	500 000 \$
▪ Système de paie électorale	45 000 \$
▪ Développement informatique	<u>355 000 \$</u>
	<u>900 000 \$</u>